

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 4 juin 2013 à la salle du conseil située au 300-A Principale Ouest, Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Sont présents : M. TONY CHAREST, MAIRE
FERNAND OUELLET, CONSEILLER
RAYMOND FRÈVE, CONSEILLER
GERMAIN DUPUIS, CONSEILLER
SERGE PELLETIER, CONSEILLER
Mme NANCY TREMBLAY, CONSEILLÈRE

Est absente : Mme LOUISE CARMEL, CONSEILLÈRE

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h35 par M. Tony Charest, maire. Mme Evelyne Lévesque, secrétaire-adjointe, rédige le procès-verbal.

01-06-2013

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que l'ordre du jour du 4 juin 2013 soit adopté en laissant le varia ouvert.

02-06-2013

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2013

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que le procès-verbal du 7 mai 2013 soit adopté tel que rédigé.

RAPPORT DU MAIRE

Le maire a déposé un rapport des activités mensuelles.

RAPPORT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT

L'agent de développement a déposé son rapport d'activité mensuel et fait un suivi de ses activités du mois de mai. Il informe le conseil municipal que le lancement de la politique familiale municipale et des aînés aura lieu samedi le 15 juin 2013.

UNE PÉRIODE DE QUESTIONS A EU LIEU À CETTE ÉTAPE DE LA SÉANCE DU CONSEIL.

03-06-2013

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que les salaires du mois de mai (incluant les DAS de la période) au montant de 8 103.46\$ ainsi que les comptes à payer totalisant un montant de 60 716.81\$ soient acceptés.

04-06-2013

RÉSOLUTION CONCERNANT LE CHOIX QUANT À LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE

Il est proposé par Serge Pelletier et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph réaménagera le budget rattaché au réseau routier afin de réaliser les travaux d'infrastructure jusqu'à hauteur du montant disponible après aménagement soit pour un montant de 449 000\$.

TRAVAUX DE TERRASSEMENT ACCÈS AU SITE 4

Reporté à la prochaine séance

PRÉSENTATION DU CONTRAT DE TRAVAIL D'EVELYNE LÉVESQUE, SECRÉTAIRE ADJOINTE

05-06-2013

RÉSOLUTION VALIDANT LE CONTRAT D'ANIMATION POUR LE LANCEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Considérant que la municipalité s'est vue accordée une subvention de 24 000 \$ pour la réalisation de sa politique familiale municipale et des plan d'action famille et aînés et qu'une part du montant a été budgété pour le lancement auprès de la population.

Considérant que pour retenir les services d'animation avec *Amusements Anima«fun»* un montant de 300.\$ doit être versé en acompte et qu'un montant de 514.41\$ sera à verser le jour du contrat (15 juin).

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu que la municipalité de St-Joseph-de-Kamouraska décaisse par chèque ces deux montants afin que le chargé de projet de la politique familiale municipale puisse réserver et payer les services d'*Amusements Anima«fun»* pour l'activité de lancement prévue le 15 juin.

06-06-2013

DEMANDE DE FINANCEMENT AU PACTE RURAL POUR UN AGENT DE DÉVELOPPEMENT ET DÉSIGNATION DE M. TONY CHAREST, MAIRE, COMME RÉPONDANT DE LA DEMANDE POUR L'ANNÉE 2013-2014

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska mandate M. Sébastien Simard, agent de développement, pour la rédaction d'une demande de financement au Pacte rural. Le conseil municipal désigne M. Tony Charest, maire, comme répondant de la demande pour l'année 2013-2014.

RETOUR SUR LA RÉUNION DE LA GRANGE À DÎME

Le conseil municipal se dit satisfait de la rencontre du 30 mai avec le conseil de Fabrique de Saint-Joseph. Ce dernier a finalement accepté de céder la Grange à dîme à la municipalité. Le conseil de Fabrique doit toutefois préparer un projet de résolution contenant certaines clauses qui seront à approuver par le conseil municipal.

07-06-2013

DÉSIGNATION DE M. SÉBASTIEN SIMARD, AGENT DE DÉVELOPPEMENT, COMME PERSONNE AUTORISÉE À TRANSIGER AVEC DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que M. Sébastien Simard, agent de développement, soit autorisé à transiger avec Développement Économique Canada dans le cadre de la demande d'aide financière au Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) pour le projet de remise en état du bâtiment de la Grange à dîme.

08-06-2013

ENGAGEMENT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE PROJET DE REMISE EN ÉTAT DU BÂTIMENT DE LA GRANGE À DÎME

Considérant que la municipalité et la fabrique de St-Joseph-de-Kamouraska se sont entendues pour la cession du bâtiment de la Grange à dîme en faveur de la municipalité au montant symbolique de 1 \$.

Considérant que la municipalité de St-Joseph-de-Kamouraska a élaboré un projet de remise en état du bâtiment de la Grange à dîme pour lui donner une vocation communautaire et culturelle.

Considérant que le coût du projet s'élève à 95 108 \$, que la part restante de la Bourse du patrimoine (17 500 \$) sera investie et que divers partenaires financiers (Pacte rural, FSTD, FAIC) ont été sollicités et vont participer au financement du projet.

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que la municipalité de St-Joseph-de-Kamouraska s'engage à contribuer à la hauteur de 8 600.\$ au projet de remise en état de la Grange à dîme.

09-06-2013

GARANTIE DE LA MUNICIPALITÉ POUR SUPPLÉER À LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CAISSE DESJARDINS DES CHAMPS ET DES BOIS EN CAS DE NON PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU PROJET DE REMISE EN ÉTAT DU BÂTIMENT DE LA GRANGE À DÎME

Considérant que la Caisse Desjardins des Champs et des Bois est présentement en restructuration de son Fonds d'aide au développement du milieu et qu'aucune demande ne sera traitée avant le 1^{er} juillet et qu'aucune réponse ne sera donnée d'ici le 1^{er} septembre 2013.

Considérant que la Caisse Desjardins des Champs et des Bois a été incluse dans le montage financier du projet de remise en état du bâtiment de la Grange à dîme.

Il est proposé par Mme Nancy Tremblay et résolu que la municipalité de St-Joseph-de-Kamouraska s'engage à suppléer jusqu'à la hauteur de 3 000.\$ au financement du projet de remise en état de la Grange à dîme en cas de non participation financière de la Caisse Desjardins des Champs et des Bois.

10-06-2013

PUBLICITÉ DANS LE PLACOTEUX

Considérant que la municipalité a intérêt à promouvoir ses attraits et ses incitatifs à l'établissement pour demeurer attractive auprès du grand public, il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska achète un espace publicitaire d'un tiers de page, au coût de 356.25\$ + taxes, dans la prochaine édition du « Cahier Plein Air » du journal Le Placoteux.

DOSSIER GROUPE LABEL

Le maire informe le conseil municipal qu'il a participé à une rencontre avec d'autres intervenants économiques régionaux afin de soutenir le Groupe Lebel dans sa demande de changement de zonage du lot 357-P à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Le Groupe Lebel souhaite que ce terrain de 3,4 hectares passe d'un usage agricole à un usage

industriel. Une lettre d'appui à la demande a été rédigée par la municipalité.

JOURNÉE DE LA CULTURE

La 17^e édition des Journées de la culture se tiendra du 27 au 29 septembre. La municipalité a reçu les informations nécessaires à communiquer aux gens désireux de soumettre une demande dans le cadre d'un appel de projets à l'échelle de la MRC sous le thème « Clochers, églises et parvis ».

11-06-2013

RÉSOLUTION ADOPTANT LES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE M. DANIEL BABIN, PSYCHOLOGUE, CONCERNANT LES CANDIDATS POTENTIELS AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que les honoraires professionnels de M. Daniel Babin pour les frais de consultation concernant les approches d'embauche des candidats potentiels au poste de directeur-général à la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska soit adoptées et payées à la prochaine séance du conseil.

RENCONTRE CONSERVATION VOLONTAIRE DES MILIEUX NATURELS

Point d'information

DÉPOT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE M. CHARLES MONTAMAT EN DATE DU 9 MAI 2013 ET DÉPOT AU CONSEIL EN DATE DU 4 JUIN 2013

15-05-2013

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de Mme Nancy Tremblay, la séance est levée à 21h38.

TONY CHAREST, maire

EVELYNE LÉVESQUE, secrétaire-adjointe